Nouvelles de l'ASF : à propos d'un service national féminin

Autor(en): **Weid, Bernadette von der**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-275833

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouvelles de l'ASF

A propos d'un service national féminin

L'Alliance de Sociétés féminines suisses a courageusement traité ce sujet au cours de sa dernière réunion de présidentes à Zürich, le 4 décembre dernier sous l'égide de Mme E. Vogelbacher. Il était en effet logique que l'Alliance consulte ses membres, puisque le projet de révision de notre constitution fédérale inclut les femmes dans la défense générale. (Combien de femmes savent-elles qu'en cas de guerre, elles sont mobilisables d'office ?)

Un serpent de mer

Cette question d'un service féminin a été soulevée depuis plusieurs générations puisque le conseil national l'a déjà refusé en 1909. De nouveaux sondages ont été effectués à la fin de la dernière guerre, puis en 1971 au moment où le vote des femmes avait enfin été acquis ; aujourd'hui c'est l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes qui repose la question et c'est pourquoi l'Alliance a envoyé à ses sociétés membres un questionnaire détaillé pour connaître l'opinion des femmes de Suisse.

Le questionnaire

Il a été envoyé aux sociétés membres et aux centres de liaison cantonaux pour tenter un sondage d'opinions dans les milieux les plus variés possibles ; il n'a rien à voir avec une enquête commencée par le Département politique sur la « position de la femme dans la défense générale ».

40 % des questionnaires furent renvoyés à l'Alliance, avec une majorité très grande de NON à la première question : « Pensez-vous que les femmes de Suisses seraient prêtes à faire front en cas de catastrophe ? », car les associations pensent qu'elles sont bien trop peu préparées.

Une « formation réelle »

C'est ainsi que Mme Lieberherr, conseillère nationale, a défini en 1977 ce service féminin. Il est certain que nous aurions tout avantage à formuler *notre* idée d'un service, avant que le Conseil fédéral nous offre *sa* conception, puisqu'il peut (art. 202 de l'organisation militaire) nous mobiliser en cas de nécessité. Cette formation ne ferait pas exclusivement partie de la défense générale, mais une préparation aux catastrophes. L'ennemi n'est pas seulement dans des chars d'assaut ou bombardements, mais dans une technique qui dépasse l'humanité : explosions ou écoulements de mazout, rayonnements mortels, inondations...

La question des priorités

Elles représentaient les réponses intéressantes, expliquant ce que les femmes estiment de leur devoir :

Tout d'abord, **premiers soins et soins aux malades** (là, je me demande pourquoi ne pas suivre dès maintenant les cours de la Protection civile, des Samaritains ou des Croix-Rouges cantonales), puis **subsistance, ravitaillements d'urgence** (toujours l'image de la mère pourvoyeuse) **aide psychique et physique de comportement dans les abris, protection et aide morale en cas d'attaques AC** (c'est-à-dire attaques atomiques ou chimiques, c'est gai !) et enfin **information sur ces armes atomiques ou chimiques,** et **intégration des femmes dans la défense générale.**

Deux semaines

Ce service national durerait deux semaines, avec des cours de répétition ; on peut imaginer que seules seraient mobilisées les femmes qui ne seraient intégrées ni dans les Croix-Rouges, ni à la Protection civile ou les SCF, ni celles qui seraient enceintes ou mères de petits enfants.

La controverse est ouverte, et d'excellents arguments me paraissent possibles pour et contre cette proposition. Je dirais pour cette idée de service national que la femme participerait ainsi plus à la chose publique et se sentirait plus responsable de la sécurité générale ; la vie politique est impensable sans la participation féminine et une responsabilité commune doit s'étendre à tous les domaines. *Il ne s'agit pas d'un service armé* et une distribution flexible des rôles est à envisager. Contre cette notion, je dirais que la femme suisse est encore loin d'être intégrée dans tous les domaines de la vie publique et que la collaboration à part égale lui est encore refusée dans les affaires de l'Etat ; pourquoi alors ne pas recommander aux femmes une formation dans les organisations existantes ? Les implications sont graves, mais les temps se font menaçants et méritent notre attention réfléchie.

Bvd Weid

Rectification : **Mme M.-J. Mercier nous prie de préciser que le compte rendu de la journée d'information « Femme suisse, femme du Tiers monde » publié dans le dernier numéro, n'était pas une nouvelle propre à l'ASF (quoique parue dans ses colonnes), celles-ci n'étant *qu'une* des sept associations organisatrices.**

Manifestations

26 avril 1980	Assemblée des déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses à Berne.
2-3 mai 1980	Assemblée des déléguées de la Fédération suisse des femmes protestantes à Schloss Wartensee
18-21 mai 1980	Congrès international des lyceum-clubs à Lausanne
26-30 mai 1980	Congrès de jubilé de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales à Montreux
en mai 1980	Congrès mondial de l'Union mondiale des femmes rurales à Hambourg
21-25 juillet 1980	Congrès de la Fédération internationale pour l'économie familiale à Manila

KYBOURG
ÉCOLE DE SECRÉTARIAT
DE COMMERCE ET DE LANGUES
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Ile - Tél. 28 50 74
Mme M. KYBOURG, directrice
Membre de l'Association genevoise des Écoles Privées
AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE CADRES ET DE DIRECTION
trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE
trilingue ou quadrilingue
EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE
trilingue ou quadrilingue
STÉNODACTYLOGRAPHE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

DIPLOMES

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux, préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.